



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## LES AGENTS DE MAÎTRISE MÉRITENT DE SE FAIRE ENTENDRE ET DE SE FAIRE VRAIMENT REPRÉSENTER !!!

Chers collègues Agents de Maîtrise,

En quelques années votre situation n'a cessé de s'aggraver vous faisant passer de collaborateurs incontournables en simples exécutants. Cette dérive est accentuée par une absence de reconnaissance de l'entreprise et un manque de moyens manifeste en constante dégradation. Il y a quelques mois, alertés par les premiers signes de l'aggravation de votre situation, nous vous avons soumis un questionnaire pour nous permettre d'analyser précisément votre situation, vos inquiétudes et vos attentes. Ainsi nous avons le plaisir de vous adresser le résultat de notre enquête. Ce résultat va évidemment servir de socle à notre projet visant à vous redonner de l'espoir et à apporter des réponses positives à vos inquiétudes.

Pour défendre ce projet il est impératif que vous fassiez le choix d'être « enfin » représentés par des collègues ayant une vraie volonté de vous défendre avec un large engagement dans la défense de vos intérêts.

Depuis de trop nombreuses années vos représentants au Comité d'Entreprise ont fait preuve d'une carence consternante, malgré l'aggravation de vos conditions de travail et du manque de reconnaissance. Pourtant leur rôle est important puisqu'ils sont censés défendre vos intérêts dans toutes circonstances.

Que ce soit au Comité d'Entreprise ou dans les négociations, la CFDT n'a eu de cesse de vous défendre et de vous représenter. Voici quelques exemples :

■ **Quasiment à chaque réunion du Comité d'Entreprise, les élus CFDT sont habituellement les seuls à mettre en avant les difficultés que vous rencontrez. Silence des autres élus et de vos représentants actuels. Posture silencieuse qui ne fait qu'accroître vos difficultés.**

■ La CFDT est l'organisation syndicale qui a signé l'accord salarial 2012, dernier accord qui prévoyait une augmentation générale pour les Agents de Maîtrise (1,5% pour ceux ayant un salaire inférieur à 2000€ et 1% pour tous les autres). Une augmentation au mérite pour les mêmes tranches était aussi prévue (0,5% et 1%). Nous avons même réussi à obtenir 1% d'augmentation générale pour les Cadres ayant une rémunération inférieure à 2600€. **L'accord 2013 signé par la CGC, FO et la CGT supprima pour la première fois et jusqu'à ce jour vos augmentations générales.**

■ Dans l'accord de 2012, la CFDT avait réussi à acter les travaux sur l'évolution à la hausse de vos primes trimestrielle. Constatant la tournure des événements et le piège des nouveaux critères, la CFDT refusa de signer l'accord 2013 qui pourtant reçut l'aval des autres organisations.

Il est clair que 2013 marque un tournant historique et négatif de votre situation. La CFDT avait pourtant tenté de sensibiliser les autres organisations syndicales qui ont sauté à pieds joints dans le piège. Aujourd'hui, les mêmes ne s'attardent pas trop sur cet épisode qui porte pourtant leur signature.

Aujourd'hui vous avez le choix de renouveler votre confiance au même binôme inactif qui n'a pas su porter votre voix, ou décider qu'il est enfin temps de changer en faisant confiance à une autre équipe qui saura vous défendre avec pugnacité et intelligence.

9 ET 10  
JUN  
2015

JE VOTE  
CFDT

AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX

Pour accéder à  
Le CFDT CHRONO  
TOUR sur notre page  
facebook, flashez ce  
QR Code



**9 ET 10  
JUN  
2015**

**JE VOTE  
CFDT**

**AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX**

Sans réelles possibilités de peser sur les choix futurs de nos dirigeants, votre situation n'aura de cesse de s'aggraver. Il est vrai qu'en ces moments d'incertitudes économiques les entreprises doivent faire preuve de prudence. Pour autant il est de notre responsabilité de convaincre nos dirigeants qu'un juste équilibre existe entre les objectifs financiers et vos intérêts. Vos continuels efforts doivent être reconnus.

Nous vous proposons une liste de deux candidats qui bénéficient d'une longue expérience et qui seront volontaires pour assurer leurs missions dévolues par votre vote : VOUS REPRESENTER !

**Mme Jena TRAN** issue de la Force des Ventes et qui a déjà une longue expérience de représentante syndicale CFDT au sein du Comité d'Entreprise (depuis 2007). Son sérieux dans la gestion des dossiers est connu par un très grand nombre de salariés de l'entreprise : Ouvriers, Employés, Maîtrises et Cadres. Annuellement elle est appelée à gérer personnellement plus d'une centaine de dossiers. Pour chaque cas elle a su trouver une solution. Sa motivation pour vous représenter est totale et entière.

**M. Jean-Paul PASQUALINI** issu de l'exploitation est dans l'entreprise depuis 25 ans. Il maîtrise les process de l'exploitation et connaît les métiers, les responsabilités et les problèmes rencontrés par les Agents de Maîtrise de l'Exploitation (TG2, TG1 et Support). Lui aussi détient une longue expérience de représentant du personnel. Expérience qu'il a toujours eu à cœur de mettre au service des autres.

**Ensemble, en associant leur qualité et avec toute l'équipe CFDT, ils seront parfaitement défendre vos intérêts au sein de l'entreprise. Leur qualité se complétant ils sauront être vos véritables porte-paroles pour faire avancer votre cause. A l'aide des résultats de l'enquête, ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour sensibiliser rapidement la direction sur vos attentes et trouver les meilleures solutions.**

Si vous leur portez votre confiance Jena TRAN et Jean-Paul PASQUALINI vous rendront compte tous les 2 mois de leurs travaux au travers d'une communication qui vous sera dédiée spécifiquement. Cet engagement écrit étant gage de leur sérieux.

**Alors les 09 et 10 Juin 2015, faites-vous enfin représenter comme vous méritez de l'être. Votez pour vos candidats. Votez Jena TRAN et Jean-Paul PASQUALINI candidate titulaire et candidat suppléant pour les Agents de Maîtrises au Comité d'Entreprise.**

### Collège Maîtrises :

Titulaire



Jena TRAN  
Force des Ventes/Montpellier

Suppléant



Jean-Paul PASQUALINI  
Manager/Nice



**Vcfdt: VOTEZ**